



CHAMBRE RÉGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE FRANCHE-COMTÉ



CONTRAT D'AIDE À LA COMPÉTITIVITÉ - FILIÈRE AUTOMOBILE
— AXE DIVERSIFICATION —

UN PROJET DES CCI DE FRANCHE-COMTÉ, PILOTÉ PAR LA CCI DU DOUBS

Avec le soutien financier de



Fonds européen de
Développement Régional

Alerte réglementaire environnement-hygiène-sécurité

Mai 2010

L'alerte réglementaire est réalisée par le groupe des Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté.



Sommaire

2010-172 - Air / Equipements frigorifiques sous pression	4
2010-173 - Air / Fluides frigorigènes	4
2010-174 - Automobile / Compatibilité électromagnétique	4
2010-175 - Automobile / Homologation - feux de stationnement	4
2010-176 - Automobile / Homologation - garnitures de freins.....	5
2010-177 - Automobile / Homologation - protection des occupants en cas de collision frontale	5
2010-178 - Automobile / Homologation des véhicules.....	5
2010-179 - Automobile / Homologation des véhicules.....	5
2010-180 - Automobile / Homologation des véhicules.....	5
2010-181 - Automobile / Homologation des véhicules.....	5
2010-182 - Automobile / Réception des véhicules.....	6
2010-183 - Automobile / Réception par type - moteur à hydrogène	6
2010-184 - Déchets / Boues d'épuration.....	6
2010-185 - Déchets / Enregistrement des piles et accumulateurs	6
2010-186 - Déchets / Huiles usagées - ramassage agréé	7
2010-187 - Déchets / Transfert transfrontalier de déchets.....	7
2010-188 - Eau / Lutte contre la pollution	7
2010-189 - Eau / Restauration de la continuité écologique des cours d'eau	7
2010-190 - Eco-conception / Affichage environnemental : report des exigences réglementaires	8
2010-191 - Eco-conception / ISO 14006 : des orientations en matière d'éco-conception	8
2010-192 - Energie / Photovoltaïque - journée d'information.....	8
2010-193 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC.....	8
2010-194 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC.....	9
2010-195 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC.....	9
2010-196 - ICPE / Enregistrement	9

2010-197 - ICPE / Régime de l'enregistrement : publication de deux nouveaux guides d'aide à la justification de conformité pour la rubrique 2662.....	9
2010-198 - ICPE / Régime de l'enregistrement : publication de deux nouveaux guides d'aide à la justification de conformité pour la rubrique 2663.....	9
2010-199 - ICPE / Régime d'enregistrement - Rubrique n°2662.....	10
2010-200 - ICPE / Régime d'enregistrement - Rubrique n°2663.....	10
2010-201 - Produits chimiques / Contrôle de la réglementation sur les produits chimiques.....	10
2010-202 - Produits chimiques / ECHA - redevances.....	10
2010-203 - Produits chimiques / Information à fournir par les utilisateurs en aval	11
2010-204 - Produits chimiques / Métropol : mise à jour de 3 fiches et nouvelle fiche.....	11
2010-206 - Produits chimiques / REACH - CLP	11
2010-207 - Produits chimiques / REACH - CLP	12
2010-208 - Produits chimiques / REACH - enregistrement	12
2010-209 - Protection de la nature / Natura 2000	12
2010-210 - Risques naturels / Biens sinistrés - acquisitions amiables.....	12
2010-211 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	13
2010-212 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	13
2010-213 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés.....	13
2010-214 - Sécurité / Contrôles techniques - organismes agréés	13
2010-215 - Sécurité / Machines	13
2010-216 - Sécurité / Maintenance	14
2010-217 - Sécurité / Prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants.....	14
2010-218 - Sécurité / Rayonnements ionisants.....	14
2010-219 - Sécurité / Récipients à pression	14
2010-220 - Sécurité / Risques professionnels - cobalt	14
2010-221 - Sécurité / Risques psychosociaux.....	15
2010-222 - Sécurité / Soudage	15

2010-172 - Air / Equipements frigorifiques sous pression

Décision BSEI n° 10-063 du 1er avril 2010 relative à la reconnaissance d'un cahier technique professionnel précisant les modalités de contrôle en service des équipements frigorifiques sous pression constitutifs d'une installation et utilisés en réfrigération et conditionnement de l'air

Les inspections périodiques et les requalifications périodiques prévues par l'arrêté du 15 mars 2000 peuvent être réalisées, pour les équipements sous pression mentionnés à l'article 1er de la

présente décision, selon les dispositions du cahier technique professionnel mentionné dans la présente décision.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_20100008_0100_0048.pdf

2010-173 - Air / Fluides frigorigènes

Décret n° 2010-456 du 4 mai 2010 abrogeant l'interdiction de réintroduire et réutiliser des fluides frigorigènes recyclés récupérés dans les équipements frigorifiques et climatiques

L'article R. 543-93 du code de l'environnement disposait que les opérateurs pouvaient réintroduire ou réutiliser les fluides frigorigènes récupérés à condition qu'ils soient conformes à leurs spécifications d'origine. Afin d'harmoniser la réglementation nationale avec le règlement du 16 septembre 2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone (en particulier son article 11), l'article R. 543-93 du code de l'environnement est abrogé. Il est désormais possible de réintroduire et réutiliser des fluides frigorigènes recyclés récupérés dans les équipements frigorifiques et climatiques.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022166999&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-174 - Automobile / Compatibilité électromagnétique

Règlement n° 10 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique.

La compatibilité électromagnétique concerne les véhicules et les sous-ensembles électriques et électroniques. Il s'agit d'un acte non législatif de l'Union Européenne. "Seuls les textes originaux de la CEE-ONU ont un effet légal en vertu du droit public international. Le statut et la date d'entrée en vigueur du présent règlement sont à vérifier dans la dernière version du document de statut TRANS/WP.29/343 de la CEE-ONU, disponible à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/wp29fdocstts.html> .

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:116:0001:0052:FR:PDF>

2010-175 - Automobile / Homologation - feux de stationnement

Règlement n° 77 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des feux de stationnement pour les véhicules à moteur.

Sans commentaire.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:130:0001:0018:FR:PDF>

2010-176 - Automobile / Homologation - garnitures de freins

Règlement n° 90 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des garnitures de frein assemblées de rechange et des garnitures de frein à tambour de rechange pour les véhicules à moteur et leurs remorques.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:130:0019:0049:FR:PDF>

2010-177 - Automobile / Homologation - protection des occupants en cas de collision frontale

Règlement n° 94 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules en ce qui concerne la protection des occupants en cas de collision frontale.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:130:0050:0100:FR:PDF>

2010-178 - Automobile / Homologation des véhicules

Règlement no 11 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules en ce qui concerne les serrures et organes de fixation des portes

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:120:0001:0028:FR:PDF>

2010-179 - Automobile / Homologation des véhicules

Règlement no 18 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules automobiles en ce qui concerne leur protection contre une utilisation non autorisée

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:120:0029:0039:FR:PDF>

2010-180 - Automobile / Homologation des véhicules

Règlement no 39 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules en ce qui concerne l'appareil indicateur de vitesse, y compris son installation

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:120:0040:0048:FR:PDF>

2010-181 - Automobile / Homologation des véhicules

Règlement no 73 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) — Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des véhicules utilitaires, des remorques et des semi-remorques, en ce qui concerne leur protection latérale

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:120:0049:0058:FR:PDF>

2010-182 - Automobile / Réception des véhicules

Règlement (UE) n° 371/2010 de la Commission du 16 avril 2010 remplaçant les annexes V, X, XV et XVI de la directive 2007/46/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour la réception des véhicules à moteur, de leurs remorques et des systèmes, des composants et des entités techniques destinés à ces véhicules (directive-cadre)

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:110:0001:0021:FR:PDF>

2010-183 - Automobile / Réception par type - moteur à hydrogène

Règlement (UE) n° 406/2010 de la Commission du 26 avril 2010 portant application du règlement (CE) n° 79/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la réception par type des véhicules à moteur fonctionnant à l'hydrogène.

Règlement de 107 pages visant à harmoniser les règles de réception des véhicules à moteur à hydrogène.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:122:0001:0107:FR:PDF>

2010-184 - Déchets / Boues d'épuration

Instruction n° 3 P-1-10

Instruction précisant quelles sont les opérations et quels sont les producteurs concernés par cette taxe qui a pour objet de financer un fond de garantie national. Les dispositions s'appliquent aux boues produites à compter du 18 mai 2009.

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2010/3capub/textes/3p110/3p110.pdf>

2010-185 - Déchets / Enregistrement des piles et accumulateurs

Déclaration relative à la mise sur le marché, la collecte et le traitement des piles et accumulateurs pour 2009.

Dans le cadre de la mise en application du décret n°2009-1139 du 22 septembre 2009, les déclarations relatives aux piles et accumulateurs pour l'année 2009 sont à faire exceptionnellement entre le 1er mai et le 1er juillet 2010 (pour cause de mise en place du registre national). Pour les piles et accumulateurs mis sur le marché en 2010, cette déclaration en ligne devra être réalisée entre le 1er janvier et le 1er mars. Une lettre de l'ADEME rappelle que cette déclaration concerne "toute personne qui à titre professionnel :

* fabrique des piles ou accumulateurs et les vend sous sa marque en France ;

* importe (= importe d'un pays hors UE) ou introduit (=importe d'un pays de l'Union Européenne) des piles ou accumulateurs, y compris ceux qui sont intégrés dans des équipements électriques et électroniques ou des véhicules ;

* distribue sous sa marque des piles ou accumulateurs, y compris ceux qui sont intégrés dans des équipements électriques ou électroniques ou des véhicules ... Vous trouverez sous ce lien un document officiel de l'Ademe contenant l'ensemble des informations qui leur permettront d'effectuer leur déclaration.

http://www.belfort.cci.fr/fr/accueil/article/enregistrement-des-piles-et-accumulateurs.html?no_cache=1&contenu=ActuSingleCat

2010-186 - Déchets / Huiles usagées - ramassage agréé

Circulaire du 29 avril 2010 relative aux droits et taxes applicables aux produits énergétiques à compter du 1er mai 2010.

Cette circulaire concerne les droits et taxes liés aux produits énergétiques. Le point 6 concerne les huiles soumises à la TGAP qui peuvent faire l'objet d'un ramassage gratuit si elles ne sont pas souillées par des impuretés (chlore, eau ...).

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/6331.pdf>

2010-187 - Déchets / Transfert transfrontalier de déchets

Règlement (UE) n° 413/2010 de la Commission du 12 mai 2010 portant modification des annexes III, IV et V du règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant les transferts de déchets afin de tenir compte des changements introduits par la décision C(2008) 156 du Conseil de l'OCDE.

Voir le règlement (2 pages) pour les modifications apportées.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:119:0001:0002:FR:PDF>

2010-188 - Eau / Lutte contre la pollution

Aides aux entreprises.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse vient de modifier, à la hausse, les taux des aides accordées aux industries, PMI-PME, activités commerciales et de services pour la lutte contre les pollutions et pour les économies d'eau. Pour plus d'information pour un dispositif applicable depuis le 1er janvier 2010 :

http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentatio/n/brochures_d_information/programme_inter

[et_sdage/aides/plaquette-INDUSTRIE-3volets-WEB.pdf](#)

http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentatio/n/brochures_d_information/programme_inter_et_sdage/aides/Plaquette-INDUSTRIE-2pages-mai2010.pdf

2010-189 - Eau / Restauration de la continuité écologique des cours d'eau

Restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau est un axe majeur d'intervention des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2010-2015 en vue de répondre aux objectifs de la directive cadre sur l'eau.

3 outils sont mis en place pour atteindre l'objectif de continuité écologique :

- la révision du classement des cours d'eau,
- la trame bleue,
- l'élaboration ou la mise à jour des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Une note d'information élaborée par les industriels du Comité de Bassin Loire Bretagne présente ces outils et insiste sur la nécessité pour les industriels de se mobiliser au sein des instances de concertation qui vont être mises en place en vue de procéder à la révision du classement des cours d'eau. Pour ce qui concerne la circulation de poissons et des sédiments, on sait d'ores et déjà que sur les cours d'eau concernés, il sera interdit de construire tout nouvel ouvrage impactant la circulation des grands migrateurs. Concrètement, tout nouvel aménagement est proscrit. Les ouvrages existants devront appliquer les prescriptions requises lors du renouvellement des autorisations.

Disponible sur simple demande auprès de votre CCI.

2010-190 - Eco-conception / Affichage environnemental : report des exigences réglementaires

**CERDECO - Flash éco-conception n°11 -
mai 2010**

L'étiquetage environnemental, qui devait entrer en vigueur, le 1er janvier 2011, est reporté à 2012. Désormais, il est proposé de démarrer une phase d'expérimentation d'une durée minimale d'un an à partir du 1er juillet 2011. Le retour d'expérience de cette phase permettra, le cas échéant, d'élaborer des textes d'application, à commencer, par un décret fixant les modalités de généralisation du dispositif.

http://www.colmar.cci.fr/images/stories/article_s/EnvDD/CERDECO/flash_cerdeco_mai_2010.pdf

2010-191 - Eco-conception / ISO 14006 : des orientations en matière d'éco-conception

**Newsletter N°2010/008 du Pole Eco-
conception**

La nouvelle norme ISO 14006 "Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour incorporer l'éco-conception" présente les lignes directrices pour la prise en compte de l'éco-conception dans un Système de Management Environnemental SME ISO 14001 ou Système de Management Qualité SMQ ISO 9001. La norme ISO 14006, vient compléter la série ISO 14000 et a été élaborée dans le but de fournir des lignes directrices pour aider les organisations à établir, documenter, mettre en oeuvre, maintenir et améliorer continuellement la gestion de leurs démarches d'éco-conception.

Elle présente une approche environnementale de point de vue produit et/ou service sur lesquels elle apporte un levier d'influence ou de contrôle sur l'organisation, toutefois cette norme n'est pas destinée à la certification.

<http://www.eco-conception.fr>



2010-192 - Energie / Photovoltaïque - journée d'information

**2ème Rencontre des acteurs de l'énergie
photovoltaïque.**

Extrait du communiqué d'AJENA : "Après le succès de l'édition 2009 et avec le soutien de la Région Franche-Comté et de l'ADEME, Direction Régionale de Franche-Comté, l'association AJENA, Energie et Environnement, organise sa 2ème journée d'information et d'échanges sur le thème du photovoltaïque industriel le 30 juin 2010 à Besançon.

Destinée à tous les porteurs de projets industriels (c.à.d. supérieurs à 10 kWc) publics ou privés (entreprises, agriculteurs, artisans, collectivités, associations,...) et aux autres acteurs « faiseurs » de la filière, cette journée comportera un ensemble de 7 conférences spécialisées".

<http://www.ajena.org/>

2010-193 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC

**Arrêté du 16 avril 2010 portant extension
d'agrément d'un organisme pour
effectuer le contrôle périodique de
certaines catégories d'installations
classées soumises à déclaration**

L'agrément délivré à SOCOTEC Industries pour effectuer le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration est complété par les rubriques de la nomenclature suivantes : 1138, 2345, 2930 et 2940.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022209562&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-194 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC

Arrêté du 16 avril 2010 portant extension d'agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

L'agrément délivré à APAVE parisienne pour effectuer le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration est complété par les rubriques de la nomenclature suivantes : 2345, 2570, 2930 et 2940.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022209567&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-195 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC

Arrêté du 6 mai 2010 portant extension d'agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration

L'agrément délivré à ASFONECO pour effectuer le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration est complété par la rubrique de la nomenclature suivante : 1412

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022235156&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-196 - ICPE / Enregistrement

Circulaire du 15 avril 2010 relative à la mise en application du décret n° 2010-368 du 13 avril 2010.

"La présente circulaire a pour objet de présenter les nouvelles modalités d'information du public apportées par le décret n° 2010-368 du 13 avril 2010 dans les procédures ICPE, et de donner

des instructions quant à leur bonne mise en oeuvre."

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_20100008_0100_0061.pdf

2010-197 - ICPE / Régime de l'enregistrement : publication de deux nouveaux guides d'aide à la justification de conformité pour la rubrique 2662

Guide d'aide à la justification de conformité, rubrique 2662 :

A la suite de la publication des prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement sous les rubriques nos 2662 et 2663, le ministère chargé de l'écologie a élaboré, pour ces rubriques, des guides d'aide à la justification de conformité à l'intention des industriels et des services d'inspection.

http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/2662-justificatifs_postCSIC_2_colonnes.pdf

2010-198 - ICPE / Régime de l'enregistrement : publication de deux nouveaux guides d'aide à la justification de conformité pour la rubrique 2663

Guide d'aide à la justification de conformité, rubrique 2663

A la suite de la publication des prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement sous les rubriques nos 2662 et 2663, le ministère chargé de l'écologie a élaboré, pour ces rubriques, des guides d'aide à la justification de conformité à l'intention des industriels et des services d'inspection.

http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/2663-justificatifs_postCSIC_2_colonnes.pdf

2010-199 - ICPE / Régime d'enregistrement - Rubrique n°2662

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux stockages de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2662 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Les stockages de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) soumis à enregistrement sous la rubrique n° 2662 sont soumis aux dispositions des annexes I à III du présent arrêté.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022198234&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-200 - ICPE / Régime d'enregistrement - Rubrique n°2663

Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux stockages de pneumatiques et de produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchouc, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2663 de la nomenclature des ICPE

Les stockages de pneumatiques et de produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchouc, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) soumis à enregistrement sous la rubrique n° 2663 sont soumis aux dispositions des annexes I à III du présent arrêté.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022198256&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-201 - Produits chimiques / Contrôle de la réglementation sur les produits chimiques

Circulaire interministérielle DGPR-DGS-DGT-DGCCRF-DGDDI du 30 mars 2010 relative aux contrôles des substances et produits chimiques

Cette circulaire vise à poursuivre les actions de contrôle interministérielles coordonnées de la réglementation des produits chimiques. Elle prévoit la réalisation de contrôles thématiques

spécifiques qui sont abordés dans les fiches annexées à cette circulaire. Ces fiches ont un caractère confidentiel. Mots clés : produits chimiques – substances chimiques – REACH – biocides.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20107/met_20100007_0100_0013.pdf

2010-202 - Produits chimiques / ECHA - redevances

Règlement (UE) n° 440/2010 de la Commission du 21 mai 2010 relatif aux redevances dues à l'Agence européenne des produits chimiques en application du règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Ce règlement fixe les redevances dues à l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) :

- * au titre d'une demande d'utilisation d'un nom chimique de remplacement ;
- * au titre de la soumission de propositions de classification et d'étiquetage harmonisés d'une substance.

Il fixe des tarifs minorés pour les moyennes, petites et microentreprises.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:126:0001:0005:FR:PDF>

2010-203 - Produits chimiques / Information à fournir par les utilisateurs en aval

Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique - chapitre R.12 : système de descripteurs des utilisations.

Version 2 de ce guide de 52 pages (en français) qui "décrit les exigences d'information découlant du règlement REACH concernant les propriétés des substances, l'exposition, l'utilisation et les mesures de gestion des risques, ainsi que l'évaluation de la sécurité chimique". Rappel : les utilisateurs en aval doivent communiquer à leur fournisseur une description des utilisations faites avec les substances. Pour faciliter ce recueil d'informations, ce guide établit des "scénarios d'exposition avec des titres brefs et standardisés" que les utilisateurs en aval devront utiliser.

http://guidance.echa.europa.eu/docs/guidance_document/information_requirements_r12_fr.pdf

2010-204 - Produits chimiques / Métropol : mise à jour de 3 fiches et nouvelle fiche

Base de données Métropol.

Nouveauté : Fibres inorganiques ; Nouvelles éditions : Anions minéraux, 2-Butanone oxime, Endotoxines

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/\\$FILE/fset.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/$FILE/fset.html)

2010-205 - Produits chimiques / REACH - CLP

Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Le règlement du 20 mai modifie l'annexe II du règlement REACH (Fiches de Données de Sécurité) en vue de l'adapter aux critères de classification prévus par le règlement du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP). Les modifications apportées visent également à rendre les FDS compatibles avec le système global harmonisé (SGH). Elles s'appliquent à partir du 1er décembre 2010 pour les substances et à partir du 1er juin 2015 pour les mélanges, afin de respecter les dates d'entrée en vigueur du règlement CLP.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:133:0001:0043:FR:PDF>

2010-206 - Produits chimiques / REACH - CLP

2010 : l'échéance pour la reclassification de vos produits chimiques !

Brochure de 2 pages destinée aux utilisateurs en aval de produits chimiques dans l'UE

http://echa.europa.eu/doc/clp/clp_du_leaflet/clp_du_fr.pdf

2010-207 - Produits chimiques / REACH - CLP

2010 : l'échéance pour la reclassification de vos produits chimiques !

Brochure de 2 pages destinée aux importateurs de produits chimiques dans l'UE

http://echa.europa.eu/doc/clp/clp_importer_le_aflet/clp_importers_fr.pdf

2010-208 - Produits chimiques / REACH - enregistrement

Liste des substances chimiques candidates à l'enregistrement.

Extrait de la Lettre d'information de l'INRS : "Dans le cadre du règlement Reach, l'enregistrement des substances dangereuses produites à plus de 1 000 tonnes par an est obligatoire avant le 1er décembre 2010. Passée cette date, le commerce des substances non enregistrées sera interdit. L'Agence européenne des produits chimiques (Echa) vient de publier la liste provisoire des substances concernées et invite les entreprises à vérifier que leurs produits figurent dans la liste. A noter que cette liste est basée sur les informations fournies par les déclarants potentiels et n'est pas exhaustive." La liste au format pdf est téléchargeable à l'adresse suivante : http://echa.europa.eu/doc/echa_chem/list_identified_registrations_2010.pdf .

http://echa.europa.eu/chem_data/list_registration_2010_en.asp

2010-209 - Protection de la nature / Natura 2000

Circulaire du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences Natura 2000.

"Cette circulaire vise à préparer la constitution des listes locales devant être arrêtées par les préfets en application du 2° du III de l'article L. 414-4 et à préciser les nouvelles modalités d'intégration de l'évaluation des incidences Natura 2000 dans les régimes d'autorisation, d'approbation et de déclaration préexistants". Cette évaluation est obligatoire pour les sites désignés par arrêtés ministériels ou pour les zones de protection des habitats identifiés au niveau Européen. Pour savoir si vous êtes situé en zone Natura 2000 : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR43.html> .

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_2010008_0100_0060.pdf

2010-210 - Risques naturels / Biens sinistrés - acquisitions amiables

Arrêté du 28 avril 2010 fixant le montant maximal des subventions accordées pour les acquisitions amiables de biens sinistrés et les mesures mentionnés au 2° du I de l'article L. 561-3 du code de l'environnement.

L'arrêté du 28 avril fixe le montant maximal des subventions qui peuvent être accordées par le fonds de prévention des risques naturels majeurs pour les "biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles relevant de personnes physiques ou morales employant moins de vingt salariés et notamment d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales et de leurs terrains d'assiette ainsi que les mesures nécessaires pour en limiter l'accès et en empêcher toute occupation, sous réserve que les terrains acquis soient rendus inconstructibles dans un délai de trois ans, lorsque ces biens ont été

sinistrés à plus de la moitié de leur valeur et indemnisés en application de l'article L. 125-2 du code des assurances".

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022210172

2010-211 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 9 avril 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société SEMIP, 5, avenue Marx-Dormoy, BP 57, 93141 BONDY, est agréée pour le contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs équipements annexes. Cet agrément est valable jusqu'au 28 février 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_20100008_0100_0050.pdf

2010-212 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 9 avril 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société SLIR, rue des Petites-Brosses, ZI Leopha, 69780 Mions, est agréée pour le contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs équipements annexes. Cet agrément est valable jusqu'au 31 mars 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_20100008_0100_0051.pdf

2010-213 - Sécurité / Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés

Décision du 9 avril 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

La société MAILLOT, Voie du Futur, BP 229, 27102 Val-de-Reuil, est agréée pour le contrôle d'étanchéité des réservoirs de liquides inflammables et de leurs équipements annexes. Cet agrément est valable jusqu'au 31 mars 2014.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20108/met_20100008_0100_0052.pdf

2010-214 - Sécurité / Contrôles techniques - organismes agréés

Base de données des organismes agréés

Mise à jour de la base de données relative à l'aération et l'assainissement des locaux de travail, l'éclairage, les installations électriques et les machines et appareils de levage.

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/\\$FILE/fset.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/INRS-FR/$FILE/fset.html)

2010-215 - Sécurité / Machines

Compacteurs à emballage chargés manuellement. Une solution pour les mettre en sécurité.

Suite à plusieurs accidents graves, l'INRS a été chargé de mettre au point un système "pour la mise en sécurité des compacteurs à emballages, machines horizontales qui réduisent par pressage le volume des emballages (cartons, papiers, bouteilles en plastique...). Au lieu d'enrillager le volume dangereux, il permet l'accès aisé dans cette zone, en toute sécurité." Brochure ED 6073 de 10 pages.

<http://www.inrs.fr/>

2010-216 - Sécurité / Maintenance

Campagne européenne sur la maintenance.

La campagne européenne 2010-2011 sur les lieux de travail sains fera la promotion des travaux de maintenance sans accident. L'objectif est de sensibiliser les entreprises à l'importance de la maintenance et aux risques associés. Cette campagne est organisée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Calendrier :

- * 28 avril 2010 : lancement ;
- * 25-30 octobre 2010 : semaine européenne ;
- * avril 2011 : attribution des prix de bonnes pratiques ;
- * 24-29 octobre 2011 : semaine européenne ;
- * novembre 2011 : clôture.

<http://osha.europa.eu/fr/campaigns/hw2010>

2010-217 - Sécurité / Prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants

Circulaire DGT/ASN n° 04 du 21 avril 2010 relative aux mesures de prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants.

La réglementation applicable aux rayonnements ionisants a fait l'objet de nouvelles mesures afin de prendre notamment en compte les normes européennes les plus récentes ainsi que l'évolution nationale de l'organisation de la radioprotection. Une circulaire commune de la DGT et de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) du 21 avril 2010 explicite donc ces textes afin de fournir aux services de contrôle une réponse homogène à leurs questions et de préciser certaines notions propres à ce dispositif.

Disponible sur simple demande auprès de votre CCI.

2010-218 - Sécurité / Rayonnements ionisants

Décret n° 2010-457 du 4 mai 2010 relatif au signalement des incidents ou des accidents liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Les modifications concernent l'article R. 1333-109 du code de la santé publique.

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022167306

2010-219 - Sécurité / Récipients à pression

Arrêté du 17 mai 2010 portant agrément d'APAVE Groupe pour ce qui concerne les récipients à pression

Sans commentaire.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022275466&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-220 - Sécurité / Risques professionnels - cobalt

Allergie respiratoire professionnelle au cobalt.

Cet article de 7 pages, publié dans la revue Documents pour le médecin du travail, concerne les secteurs industriels exposant aux poussières de cobalt (principalement fabrication des métaux durs, usinage d'alliages spéciaux et de pièces en carbures métalliques frittés et polissage du diamant mais aussi utilisation de pigments dans l'industrie du verre et de la céramique et synthèse et conditionnement de sels de cobalt). Le tableau des maladies professionnelles n° 70 du Régime général de la Sécurité sociale indemnise la rhinite et l'asthme au cobalt.

Cette fiche (TR 48) annule et remplace la fiche TR 15, de même titre, et publiée en 1989.

<http://www.inrs.fr/>

2010-221 - Sécurité / Risques psychosociaux

Prévention des risques psychosociaux. Et si vous faisiez appel à un consultant ?

"En tant que chef d'entreprise, vous souhaitez faire appel à un consultant pour évaluer les risques psychosociaux et mettre en oeuvre un plan d'action visant à les prévenir.

Ce guide a pour but de répondre à vos interrogations pour vous aider à clarifier vos besoins, à choisir un consultant et à collaborer avec lui." Brochure ED 6070 de 36 pages. Rubrique "Quoi de neuf/nouveautés/brochures".

<http://www.inrs.fr/>

2010-222 - Sécurité / Soudage

Un DVD sur les risques liés aux activités de soudage.

"L'INRS présente un nouvel audiovisuel de la collection Séquences prévention intitulé « Le soudage à l'arc ». Cet outil permet de sensibiliser les publics aux multiples risques associés aux activités de soudage. Fictions, témoignages et tables rondes aident à mieux comprendre ces risques et proposent mesures de prévention adaptées à chaque situation de travail ". Le DVD est disponible en prêt auprès de la CRAM et peut être acheté au prix de 50 € nets. Rubrique "Quoi de neuf / nouveautés".

<http://www.inrs.fr/>

